

OBJET DU MARCHE : RÉHABILITATION DU CHÂTEAU « LA HALINE » - 756 RUE DE LA HALINE – 76320 SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF.

I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :

LOGEAL IMMOBILIERE SA
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX
TEL : 02.35.95.92.00

II – COMMUNICATION

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

- Lien URL d'accès vers les documents de la consultation
- Description des modalités d'accès aux documents de la consultation

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

Nom du contact :

- Adresse mail du contact : b.valin@logeal-immobiliere.fr
- N° téléphone du contact : 02.35.56.34.72

III- PROCEDURE

Type de procédure : procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019.

Procédure adaptée ouverte

Critères de sélection des candidatures (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)

- Adéquation des moyens humains et matériels (organigramme / CV des personnes encadrantes / Qualifications des intervenants / pilotage du chantier / équipes et moyens dédiés au chantier) : /25
- Méthodologie détaillée et spécifique à l'opération (phasage, organisation, contraintes, enchaînement des tâches, gestion de l'administratif, gestion des déchets...) : /25
- Présentation des fiches techniques, des fournisseurs et sous-traitants envisagés : /20
- Planning détaillé des travaux, arguments quant à la fiabilité des délais : /20
- Mesures prévues pour l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé de la personne : /10

Une note sur 100 pts repondérée sur 60 pts.

Critères de jugement des offres (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)

- Prix des prestations : /40

Possibilité d'attribution sans négociation

(Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

Négociation :

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre l'acheteur public et les candidats.

Techniques d'achat : Sans objet.

Réduction du nombre de candidats : non.

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée.

La présente consultation est lancée **SANS VARIANTES OBLIGATOIRES ET SANS VARIANTES FACULTATIVES.**

IV - IDENTIFICATION DU MARCHE

Intitulé du Marché : RÉHABILITATION DU CHÂTEAU « LA HALINE » - 756 RUE DE LA HALINE – 76320 SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF.

Type de marché : Travaux.

Lieu principal d'exécution : SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF.

Délai d'exécution prévu : Le délai d'exécution global est fixé à **18 mois** à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (**2 mois** pour la période de préparation et d'installation du chantier et **16 mois** y compris 15 jours prévisibles d'intempéries et de congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

L'existence de tranche : Oui.

Le marché est composé d'une tranche ferme portant sur la réhabilitation du château en 8 logements et d'une tranche conditionnelle décomposée de la manière suivante :

Tranche conditionnelle 1 : Construction neuve de 3 logements individuels (maisons mitoyennes).

La condition d'affermissement de la tranche conditionnelle est l'obtention de l'équilibre économique de réalisation des 3 logements individuels au regard de la performance financière des offres remises par les candidats.

La reservation de tout ou partie du marché : Sans objet

V - DESIGNATION DES LOTS :

Marché alloti : Oui.

Description des lots :

LOTS	CORPS D'ETAT
2	INSTALLATION DE CHANTIER – GROS ŒUVRE
3	PAREMENT DE FAÇADE
4	CHARPENTE ET STRUCTURE BOIS
5	COUVERTURE – ETANCHEITE
6	MENUISERIES EXTERIEURES
7	METALLERIE – SERRURERIE
8	DOUBLAGE – CLOISON – PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES
9	REVTEMENT DE SOLS – FAIENCE
10	PEINTURE
11	ELECTRICITE
12	PLOMBERIE – VENTILATION – CHAUFFAGE
13	VRD

MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS : Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun est autorisé.

VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : Non

Une visite facultative sur site est possible. Les candidats souhaitant effectuer une visite doivent prendre contact avec Mme ONONGO Priscilla – Chargée d'opérations – 02.35.95.91.89.

Commercialisation : *Non, sans objet*

VII – REMISE DES OFFRES

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : MERCREDI 08 AVRIL 2026 – 17H30.

ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :

Les offres seront à retourner par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à LOGEAL IMMOBILIERE par voie dématérialisée via la plate-forme de dématérialisation www.marches-securises.com ou par courriel au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

- Renseignements d'ordre administratif :

Maître d'ouvrage

LOGEAL IMMOBILIERE S.A.

MME VALIN Blandine Tel. : 02.35.56.34.72.

Direction Administrative et Financière

Gestionnaire des Marchés

- Renseignements d'ordre technique

Maître d'ouvrage

LOGEAL IMMOBILIERE S.A.

MME ONOGO Priscilla Tel : 02.35.95.91.89

Direction Développement du Patrimoine

Chargée d'Opérations

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : *(NDLR : indiqué systématiquement en procédure formalisée sur l'avis au JOUE et en procédure adaptée pour les marchés que l'on décide de passer en CAO dans la mesure où l'on s'astreint à une procédure plus contraignante que ce que les textes prévoient)*

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- 1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.
- 2°) Soit un référé contractuel, en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).
- 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 23/02/2026